

NORMES D'ÉDITION ET DE STYLE : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Çédille, revista de estudios franceses accepte des travaux originaux et inédits, liés aux études françaises et francophones, sous forme d'« articles de recherche », de « notes de lecture » ou d'autres types de textes (interviews, notes *in memoriam*, etc.).

Les contributions – qui peuvent être rédigées en français ou en espagnol – doivent être soumises sous la forme d'un fichier texte (<.doc>, <.docx>, <.rtf>, <.dot>) et doivent respecter les normes d'édition et de style détaillées dans le fichier <Cedille-normes-spécifiques> ; le non-respect de ces règles pourra entraîner le rejet de la proposition. Pour faciliter le travail des auteurs, des évaluateurs et des rédacteurs de la revue, deux **feuilles de style** ont été conçues conformément à ces lignes directrices et leur utilisation est fortement recommandée :

- Pour les **articles** :

<https://www.ull.es/revistas/index.php/cedille/libraryFiles/downloadPublic/189>

- Pour les **notes de lecture** :

<https://www.ull.es/revistas/index.php/cedille/libraryFiles/downloadPublic/190>

Le Comité de Rédaction éditera les contributions acceptées au format <.pdf> à partir du fichier fourni, puis les auteurs les réviseront, et seront donc directement responsables de la présentation correcte des textes.

LANGUE DES CONTRIBUTIONS

- Les articles peuvent être soumis en français ou en espagnol. Veuillez noter que les articles doivent respecter les règles orthotypographiques de la langue dans laquelle la contribution est rédigée. Il est donc recommandé d'utiliser la langue correspondante du traitement de texte : en cas de rédaction en français, il est conseillé de ne pas sélectionner la langue <Français (France)>, mais plutôt <Français (Belgique)> ou <Français (Canada)> afin de garantir l'affichage et l'impression des accents. Pour que le correcteur orthographique et grammatical et la césure des mots fonctionnent correctement, il faut veiller à ce que les différents textes soient affectés à la langue correspondante.
- Les citations et les allusions à des œuvres littéraires, des films, des œuvres d'art, etc. doivent être rédigées dans la langue d'origine.
- Les citations intratextuelles, quelle que soit la langue dans laquelle la contribution est rédigée, doivent respecter les règles orthotypographiques de la source originale.
- En ce qui concerne les recommandations relatives à l'utilisation de la nouvelle orthographe française, **Çédille** envisage la possibilité de publier des articles rédigés selon la norme traditionnelle ou moderne, à condition que celles-ci ne soient pas combinées dans le même texte. Pour ce faire, il est fortement recommandé d'effectuer au préalable les réglages nécessaires dans votre logiciel de traitement de texte. Dans Word, menu principal > outils > orthographe et grammaire > options > modes français : « nouvelle orthographe » // « orthographe traditionnelle », mais jamais : « orthographe traditionnelle et nouvelle orthographe ». Les citations ou autres références incluses dans le texte principal doivent respecter (sauf exceptions dûment justifiées) : textes avec des

orthographies très anciennes, etc.) la norme dans laquelle elles sont écrites dans l'original. Pour des instructions plus spécifiques sur l'utilisation des signes orthotypographiques, veuillez consulter la section « Signes orthotypographiques » dans le fichier <Normes-specifiques-Cedille>.

EXTENSION

- Les articles de recherche (dans les sections Monographie et Varia) auront une longueur minimale de 6000 mots (environ 12 pages) et une longueur maximale de 15000 mots (environ 30 pages), y compris les résumés, les notes, les références bibliographiques et les annexes.
- Les notes de lecture peuvent varier entre 1500 et 2500 mots.
- Pour d'autres types de contributions (interviews, etc.), il convient de consulter les éditeurs de la revue.

FICHIER DE SOUMISSION

Les contributions doivent être soumises dans un fichier texte (<.doc>, <.docx>, <.rtf>, <.dot>) précédé du nom de famille de l'auteur ou des auteurs, d'une lettre majuscule et d'un trait d'union. Par exemple : <Ç-Dupont.docx>.

Il sera accompagné d'un autre fichier contenant les coordonnées de l'auteur, comme expliqué ci-dessous.

ANONYMAT

Cedille veille tout particulièrement à garantir l'anonymat tout au long du processus d'évaluation en aveugle par les pairs. À cette fin, les auteurs et les éditeurs doivent s'assurer que les conditions suivantes sont remplies :

- L'identité de l'auteur ou toute autre information révélatrice a été supprimée des propriétés du fichier. Pour cela, il est recommandé de consulter la section « Anonymat de l'évaluation » dans le fichier <Cedille-normes-specifiques>.
- Les auteurs ont supprimé leur nom du travail, en utilisant à la place l'expression « Auteur », aussi bien dans le corps du texte que dans les notes de bas de page. Par exemple : au lieu de « Dupont (2020) », écrire « Auteur·e (2020) ». Dans les références bibliographiques, ne pas donner les détails du document, mais simplement « Auteur·e (2020) ».
- De même, toute mention dans le texte permettant d'identifier le projet de recherche dans lequel s'inscrit la proposition ou sa source de financement doit être évitée.

SOURCES DE FINANCEMENT

- Les auteurs doivent fournir des informations sur les sources de financement reçues pendant la préparation de leur recherche, à la fois dans les métadonnées de la soumission et dans une note de bas de page (voir *Considérations générales*).
- Ces informations doivent contenir au moins le nom du projet, l'organisme de financement et le numéro de référence ; à cela peut s'ajouter toute autre donnée

nécessaire ou intéressante pour identifier correctement le soutien financier des agences et institutions qui ont favorisé la réalisation du travail.

- Ces informations doivent également être incluses dans le champ « Organismes de soutien » dans le processus d'insertion des **métadonnées** de la soumission.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LA MISE EN PAGE ET L'ORGANISATION DU TEXTE

- La **division de mots** doit être activée (dans Word : Mise en page > Mise en page > Coupure de mots > Automatique).
- **Numérotation des pages** : utiliser la feuille de style.
- La **séparation entre les paragraphes** se fera au moyen de la commande correspondante dans le traitement de texte (dans Word : Paragraphe > Espacement > Avant et/ou Après). Ne jamais utiliser plusieurs sauts de paragraphe (touche *Enter* ou *Entrée*).
- Le **titre de la contribution** doit être compréhensible, clair, précis et représentatif de son contenu. Sa longueur maximale est de 100 caractères.
- Les notes de bas de page ne sont pas autorisées dans le titre (sauf dans les notes de lecture) ni dans les titres des rubriques ou des chapitres dans lesquels l'article est divisé.
- Les auteurs doivent fournir la version anglaise du titre lorsqu'ils soumettent leur contribution, à la fois dans les métadonnées et dans le fichier contenant leurs données d'identification (voir « **Données de l'auteur·e** » ci-dessous).

Mise en forme de caractères

- **L'utilisation de caractères gras** est réservée exclusivement au titre de la contribution, au nom de l'auteur, aux titres des sections et sous-sections dans lesquelles l'article est divisé, ainsi qu'aux références bibliographiques et aux annexes. L'utilisation de caractères gras pour mettre en évidence d'autres éléments du texte n'est donc pas autorisée.
- **L'utilisation de l'italique** doit être limitée à son expression minimale dans le texte : titres de livres, noms de revues ou de journaux, œuvres d'art, films, etc., ainsi que pour les mots ou expressions étrangers qui doivent être mis en évidence d'une manière particulière et pour lesquels l'utilisation de lettres rondes entre guillemets ne suffirait pas.
- **Le soulignement** n'est en aucun cas autorisé.

DONNÉES DES AUTEURS·ES

Dans un fichier séparé, nommé <donnees-nom> (p. ex. <donnees-Dupont>), le nom de l'auteur·e doit être indiqué sous le titre de la proposition en caractères gras de 14 pt. Le prénom doit être écrit en lettres rondes, tandis que les noms de famille doivent être écrits en petites capitales (en distinguant les majuscules des minuscules). Espacement des paragraphes : 18 pt avant, 0 pt après. La ligne suivante doit indiquer, en italique et taille 14, le nom officiel de l'institution à laquelle l'auteur est lié (et non son poste ou

son diplôme universitaire) ; en dessous, l'adresse électronique doit être indiquée et, sur une troisième ligne, l'identifiant ORCID, tous deux en minuscules et en taille 11.

Le titre de l'article proposé en anglais doit être indiqué après deux retours à la ligne et doit également figurer dans les métadonnées de la soumission.

RÉSUMÉS ET MOTS CLÉS

- Après les coordonnées de l'auteur, trois résumés et leurs mots-clés correspondants doivent être insérés en anglais, en français et en espagnol (en respectant toujours cet ordre et indépendamment de la langue dans laquelle l'article est rédigé). Les titres de cette section (**Abstract / Keywords ; Résumé / Mots clé ; Abstract / Keywords**) doivent être en minuscules et en gras, taille 11. Entre chaque bloc linguistique, il y aura un espacement de 6 pt.
- La longueur des résumés ne doit pas dépasser 120 mots.
- Le nombre maximum de mots clés est de cinq (séparés par une virgule) et l'utilisation de mots qui figurent déjà dans le titre de l'article doit être évitée.
- Pour toutes les autres questions de mise en page et d'organisation du texte (mise en page, taille des caractères, espacement des paragraphes, division en sections et sous-sections, etc.), il est fortement recommandé d'utiliser la feuille de style correspondant au type de travail soumis, **article** ou **note de lecture**.
- De même, toutes ces questions de mise en forme sont détaillées dans la section « Considérations spécifiques sur la composition et l'organisation du texte » du fichier <Cedille-normes-spécifiques>.

CITATIONS

On utilisera le système de citation de style Harvard, consistant à indiquer entre parenthèses (si l'auteur n'est pas cité dans le texte) le nom de famille, l'année de publication de la référence et la page de la citation ou de la source.

Pour toutes les questions spécifiques de formatage relatives aux citations, voir la section « Citations » du fichier <Cedille-normes-spécifiques>.

NOTES DE BAS DE PAGE

Les notes de bas de page (à écrire en taille 10) servent uniquement à clarifier le texte ou à fournir des informations complémentaires, mais non à l'indication de la source ou de la référence bibliographique utilisée dans le texte principal.

Pour les notes de bas de page, les chiffres arabes en exposant doivent être utilisés corrélativement dans tout le document, placés à la fin du mot ou de la phrase et toujours avant les signes de ponctuation.

Les notes de bas de page ne sont pas autorisées dans le titre de l'article ou dans le titre des sections et sous-sections.

ILLUSTRATIONS ET AUTRES FICHIERS

Les illustrations (figures, graphiques, diagrammes, tableaux, cartes, etc.) et les fichiers audio et vidéo doivent être inclus dans le document (en indiquant clairement dans le

texte l'endroit où ils doivent être insérés). Tous ces fichiers doivent être présentés dans un format manipulable et avec une qualité suffisante pour leur reproduction correcte.

Il incombe aux auteurs·es des œuvres de fournir les autorisations de reproduction correspondantes au cas où ils souhaiteraient publier du matériel protégé par la loi sur la propriété intellectuelle.

ANNEXES

À la fin de l'article, après les références bibliographiques, des informations qui ne sont pas pertinentes pour le développement de l'œuvre ou qui n'ont pas pu être détaillées dans l'article, mais qui le complètent ou l'enrichissent, telles que des tableaux, des graphiques, des photos, des enquêtes, des relations de corpus, etc. peuvent être incluses si elles sont jugées strictement nécessaires. Il convient de garder à l'esprit que les annexes font partie du nombre total de mots de l'article.

BIBLIOGRAPHIE

Précédés de la rubrique **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES** (non numérotée, en petites capitales et en gras, alignée à gauche, taille 12 et séparée du texte précédent par un espace de 42 pt), les sources citées dans l'article (et seulement celles-ci) apparaîtront.

La liste des références bibliographiques doit être classée par ordre alphabétique du premier nom de famille des auteurs.

Toutes les références, actuelles et anciennes, qui peuvent être consultées en ligne doivent inclure le DOI ou (si elles n'en ont pas) une URL valide.

Vérifiez que seuls les documents cités dans l'article figurent dans la section **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES** et qu'aucun n'est manquant ou excédentaire.

Pour toutes les questions spécifiques de formatage des citations, veuillez vous référer à la section « Références bibliographiques » du fichier <Cedille-normes-spécifiques>.

REMARQUES SPÉCIFIQUES SUR LES NOTES DE LECTURE

La note de lecture est l'équivalent de ce que l'on appelle dans d'autres publications un compte-rendu. Comme les autres contributions de la revue, la note de lecture peut être rédigée en espagnol ou en français.

Tout travail (essai, actes de conférence, blog, etc.) en rapport avec les intérêts de la revue et ayant fait l'objet d'une publication, d'une réédition ou d'une mise à jour récente (au cours des deux dernières années) peut faire l'objet d'une note de lecture.

La longueur de la note de lecture peut varier entre 1500 et 2500 mots.

La note de lecture doit avoir un titre faisant allusion à l'ouvrage commenté. Une note de bas de page (avec le symbole *) doit être insérée à la fin du titre, renvoyant à la référence bibliographique de l'ouvrage ou du document commenté selon le modèle suivant :

- Compte-rendu de l'ouvrage de Xavier Blanco Escoda et Salah Mejri, *Les Pragmatèmes* (Paris, Classiques Garnier, coll. « Domaines linguistiques, 11 », 2018, 180 pp. ISBN : 9782406082033).

Les notes de lecture doivent inclure une image de la couverture de l'ouvrage concerné. Cette image, d'une hauteur de 9 cm, doit être insérée au début du premier paragraphe du texte, alignée à gauche.